

Mesdames et Messieurs les Députés,

Chers collègues,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter la bienvenue.

Mais dois-je seulement vous la souhaiter ? Dois-je vraiment vous considérer comme les invités de ce double anniversaire, c'est-à-dire comme des personnalités extérieures ?

Toutes et tous, en effet, vous avez une pleine légitimité à vous trouver ici, en cet instant. Peu importe que vous soyez Députés en exercice ou Députés honoraires. Vous êtes ici chez vous.

Toutes et tous, vous êtes les acteurs de l'histoire de cette assemblée: depuis l'installation du premier Conseil régional wallon, voici 35 ans, jusqu'à la récente consécration de notre Parlement de Wallonie. En passant évidemment par le début de l'élection directe voici 20 ans. Quel chemin parcouru. En 1980, les compétences fraîchement régionalisées se chiffraient à 500 millions

d'euros. Les leviers politiques wallons s'élèvent aujourd'hui à 13,5 milliards d'euros.

Toutes et tous, vous avez vécu des moments exaltants. Vous avez pris part à des débats fondateurs sur la mise en œuvre de compétences nouvelles: de 1980 à ce jour. Des compétences qui ont peu à peu forgé l'autonomie de la Wallonie et renforcé son identité.

Toutes et tous, vous vous êtes passionnés pour les multiples réformes qui ont animé la Bourse et l'Hospice Saint-Gilles. Les nuits ont parfois été courtes. L'atmosphère a parfois été tendue. Mais il y allait de la démocratie et de l'intérêt général. Alors vous avez pris vos responsabilités en soutenant l'action d'un Gouvernement ou, au contraire, en vous y opposant. Dans un cas comme dans l'autre, vous avez contribué à rendre la Wallonie plus responsable de ses choix et de son destin.

Toutes et tous, enfin, vous avez compris que la difficulté de votre mandat dépassait très largement son prestige. C'était totalement vrai hier. C'est plus sensible encore aujourd'hui. Les citoyens attendent légitimement beaucoup de la classe politique. Malheureusement, cette dernière est plus que jamais confrontée à la fin des certitudes. La croissance reste – et doit rester – une attente pour les citoyens comme pour les décideurs. Mais, sans vouloir être défaitiste, elle n'est clairement plus une évidence.

Les hommes et les femmes politiques n'ont plus le droit de croire que demain retrouvera forcément les meilleures heures d'hier. Là où nous voudrions que la Wallonie soit invariablement un écrin de bien-être, c'est un écran d'incertitude qui se dresse parfois entre le présent et le futur. Les temps changent. Et les recettes pour créer du bonheur collectif doivent évoluer.

Le Parlement de Wallonie a dû intégrer cet impératif. Dans un contexte d'inconstance des rouages de la croissance, les élus doivent pouvoir recourir plus systématiquement à la prospective. Raison pour laquelle les rapports introductifs, les réflexions académiques et scientifiques voient désormais leur place renforcée dans l'espace parlementaire wallon. Ces outils sont ni plus ni moins des instruments de soutien aux choix des Députés : choix souvent marqués par la complexité.

Cette complexité des choix est d'autant plus grande qu'elle se double d'une connexité des décisions entre le niveau régional et le niveau européen. La Wallonie transpose, harmonise, respecte, notifie. Les verbes de l'Union sont ceux-là. Et le travail parlementaire s'en ressent inévitablement. L'Europe du progrès est aussi une Europe de la contrainte. Et une contrainte appelle des réponses. Les questions européennes sont désormais suivies dans une commission *ad hoc*, chargée notamment d'examiner les traités économiques et commerciaux qui impactent le développement socioéconomique de la

Wallonie, ou encore les implications de la norme SEC tant sur les finances régionales que sur les finances locales. Là encore, le Parlement de Wallonie fait indiscutablement œuvre utile en mobilisant la force de proposition de ses élus.

Grâce à vous, grâce à vos convictions, grâce à votre détermination et votre travail, notre Parlement a peu à peu gagné ses galons de Parlement national. Et pourtant, le niveau fédéral continue de faire figure de pouvoir de tutelle, de cour des grands en quelque sorte. Alors même que les législations fédérales et les législations régionales ont une valeur identique dans la hiérarchie des normes. En l'occurrence, la communication n'est pas un luxe mais un devoir. La retransmission des débats sur les télévisions communautaires permet désormais de donner non pas de la visibilité aux parlementaires mais de la lisibilité aux enjeux de la Wallonie.

D'autant que la Wallonie est de plus en plus maître de son destin et qu'elle se doit d'assumer ses récents gains d'autonomie. Mais ces nouvelles avancées régionales ne nous dispensent pas d'un impératif de loyauté fédérale. Notre commission de coopération avec les autres entités fédérale et fédérées est le vecteur d'un fédéralisme de solutions, là même où certains partis politiques du nord cultivent un fédéralisme de confrontation.

Que de défis, reconnaissons-le. En 35 ans, notre Parlement n'a cessé d'évoluer, d'être le moteur de l'identité wallonne. Tout cela grâce à vous chers collègues. Vous êtes les artisans d'une démocratie en mouvement : artisans audacieux, prospectifs, imaginatifs, évoluant finement dans les arcanes des relations intra-belges et supranationales.

Pourtant, les prérogatives des parlementaires, comparées à celles du Gouvernement, sont souvent sources de frustrations. La question du cumul des mandats locaux et législatifs suscite souvent, quant à elle, un sentiment de vexation et divise du reste l'opinion publique. Autant de raisons pour renforcer les prérogatives des Députés, dans le respect de l'équilibre des pouvoirs. Les déclarations d'intérêt régional, questions urgentes, et autres questions supplémentaires sont de nature à donner une vitalité nouvelle à notre Parlement et valoriser le travail de ses membres.

D'autant que le Député n'est plus perçu par les citoyens comme l'unique intermédiaire pour infléchir l'action politique. Le citoyen ne se contente plus de désigner, tous les 5 ans, ses élus. Il veut participer lui-même aux débats, voire aux décisions. Le Parlement lui offre désormais de nouveaux instruments d'expression politique : les pétitions électroniques, consultations publiques, auditions et invitation d'associations. Le citoyen est désormais un véritable acteur politique. Ce statut vient d'ailleurs d'être consacré d'une décision de notre assemblée d'organiser un sondage inédit auprès d'un millier de Wallons.

Chers amis, tout porte à croire que la formidable épopée de la démocratie wallonne n'est pas terminée. Quel que soit notre attachement à l'équilibre fédéral de la Belgique, nous devons être lucides et sereins face aux forces centrifuges qui animent notre pays. L'autonomie des Régions est susceptible de s'approfondir au gré de nouvelles fièvres communautaires ou de nouveaux transferts de compétences. Et cette nouvelle métamorphose régionale devra aller de paire avec une coopération accrue, marquée du sceau d'une loyauté réciproque. Le fédéralisme n'implique pas la négation des autres entités fédérées. Comme le dit Jacques Attali, jamais une démocratie n'a fait la guerre à une autre démocratie.

De surcroît notre fédéralisme à deux dimensions – Fédération et Régions – pourrait faire l'objet de nouveaux glissements. Une tectonique des plaques communautaires, en quelque sorte, qui pourrait amener la Région à prendre progressivement pied dans le champ culturel, éducatif ou des matières personnalisables.

Chers collègues, chers amis, indépendamment de l'avenir de nos institutions, notre assemblée est au cœur d'un défi plus fondamental encore. Alors que les sirènes du fanatisme, de l'intolérance et de l'extrémisme conquièrent l'esprit de trop nombreux jeunes, c'est le sens même de la société civile qui doit être réexpliqué aux nouvelles générations. Pourquoi vivre en société, pourquoi

respecter les autres, pourquoi voter, pourquoi être solidaire. Ce sont ces questions qui sont au cœur du centre d'interprétation – une école de la citoyenneté en quelque sorte - sur le point de voir le jour au cœur de notre Parlement.

Chers collègues, chers amis, fêter l'anniversaire d'une assemblée, c'est un peu commémorer l'avènement de la démocratie. Certes la Wallonie n'a pas attendu d'être une institution pour devenir un état de droit et de liberté. Mais fêter la démocratie wallonne, c'est en l'occurrence fêter l'espace d'expression, d'autonomie et de développement que vous avez fait vivre ou que vous faites vivre aujourd'hui dans l'intérêt de tous les Wallons.

Je vous remercie

André Antoine